

18 novembre 2020

(20-8299)

Page: 1/2

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

**NOUVELLES PRESCRIPTIONS DE L'INDE (DATÉES DU 27 JANVIER 2020)
APPLICABLES AUX ALIMENTS POUR ANIMAUX DANS LA LOI DE 2006
SUR LA SÉCURITÉ SANITAIRE DES PRODUITS ALIMENTAIRES
ET LES NORMES ALIMENTAIRES – PRÉOCCUPATION
COMMERCIALE SPÉCIFIQUE N° 479**

COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Le document ci-après, reçu le 13 novembre 2020, est distribué à la demande de la délégation des États-Unis d'Amérique.

1.1. Les États-Unis restent préoccupés par la nouvelle directive de l'Inde concernant les aliments pour animaux, publiée le 27 janvier 2020. Ils s'attendent à ce que la directive ait une incidence notable sur le commerce des matières premières d'aliments pour animaux, et peut-être sur la viande et les produits laitiers provenant d'animaux d'élevage qui sont nourris dans un autre pays et importés en Inde.

1.2. La directive comporte deux parties. La première partie de la directive rend obligatoires les directives autrefois facultatives concernant les aliments pour animaux, afin de mettre en œuvre les spécifications du Bureau indien de normalisation (BIS) applicables aux aliments composés pour bovins (IS 2052:2009). La première partie n'a pas été notifiée au Comité SPS de l'OMC et, à ce jour, les Membres de l'OMC n'ont pas eu la possibilité de formuler des observations sur ce règlement. La deuxième partie de la directive a été notifiée au Comité SPS sous la cote [G/SPS/N/IND/249](#) le 26 février 2020.

1.3. Les États-Unis se félicitent que l'Inde ait accordé aux Membres un délai de mise en œuvre de six mois pour qu'ils se conforment à la directive. Toutefois, étant donné la pandémie de COVID-19 qui sévit à l'heure actuelle et son incidence sur l'état de préparation de l'ensemble des parties prenantes, outre le fait que l'Inde n'a pas encore notifié la première partie de la directive au Comité SPS, nous demandons que l'Inde suspende la mise en œuvre jusqu'à ce qu'elle ait notifié ces prescriptions obligatoires et répondu aux questions et préoccupations soulevées par les Membres, y compris celles des États-Unis.

1.4. Comme nous l'avons noté à la réunion du Comité SPS tenue en juin 2020, il apparaît que la première partie de la directive rend obligatoire un document d'orientation datant de 2009 intitulé "Norme indienne, Aliments composés pour bovins – Spécification". D'après ce document, l'Inde autorise uniquement l'importation des types d'aliments énumérés dans la liste qui y figure.

1.5. Cette liste omet plusieurs ingrédients d'aliments pour animaux qui sont couramment utilisés dans le monde entier, tels que les drêches sèches de distillerie avec solubles, la luzerne, le foin de phléole et plusieurs types de suppléments vitaminiques et minéraux essentiels.

1.6. Il semble que, depuis 2009, cette liste n'ait pas été mise à jour pour inclure des types nouveaux ou différents d'aliments pour animaux. Les États-Unis demandent à nouveau à l'Inde de préciser les critères utilisés pour établir la liste et le processus par lequel d'autres types d'aliments pour animaux peuvent y être ajoutés.

1.7. Par ailleurs, la deuxième partie de la directive inclut un libellé qui modifie des prescriptions applicables à la viande et aux produits carnés énoncées dans le Règlement de 2011 de la FSSAI relatif aux normes alimentaires et aux additifs alimentaires. Ce texte semble établir un lien entre les aliments pour animaux et l'acceptabilité de la viande et des produits carnés provenant de bovins nourris avec certains types d'aliments pour animaux. Le texte dispose que les animaux destinés à la production de lait et de viande, à l'exception des volailles et des poissons, ne doivent pas être nourris avec des aliments contenant des matières d'origine bovine ou porcine, à l'exception du lait/des produits laitiers.

1.8. Les États-Unis ont fait part de leurs préoccupations au sujet de ces règlements lors de réunions précédentes du Comité SPS et du Comité OTC, et ils n'ont pas reçu de réponse ni d'explication complémentaire de l'Inde sur cette question. Ils demandent à nouveau à l'Inde de fournir aux États-Unis de plus amples renseignements sur ces questions importantes.
